



Fédération Française des Sports de Glace
6, avenue du Professeur André Lemierre
75020 – PARIS

Commission Sportive Nationale de Curling

Site internet : www.france-curling.com

INFOS AUX CLUBS

14 juin 2008

Dans ce numéro

Page 1 : OSCAR DE LA GLACE 2008 – **PAGE 2 à 7** : PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CURLING 2008 - **PAGE 7** : 1^{er} TOURNOI INTERNATIONAL DE VALENCE – CHAMPIONNATS D'EUROPE 2011 A NICE ? – ACHAT DE PIERRES FEDERALES – **PAGES 8 et 9** : FICHE D'INSCRIPTION POUR LA COUPE DE FRANCE 2008 – **PAGES 10 et 11** : FICHE D'INSCRIPTION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE MIXTE 2008 – **PAGE 12** : FICHE D'INSCRIPTION POUR LE CHALLENGE NATIONAL VETERANS – **PAGE 13** : FICHE D'INSCRIPTION POUR LE CHALLENGE NATIONAL MIXTE.

L'oscar de la glace 2008 Pour l'équipe de France messieurs



L'équipe de France messieurs : Thomas Dufour, Tony Angiboust, Jan Ducroz, Richard Ducroz , Raphaël Mathieu et leur coach Hervé Poirot, a reçu des mains du président Didier Gailhaguet l'Oscar de la glace 2008, la plus haute récompense décernée annuellement par la F.F.S.G.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CURLING LE 8 JUIN 2008 A POITIERS

Les groupements affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace pratiquant le curling se sont réunis en assemblée générale le 8 juin 2008 au Palais des Congrès Poitiers Futuroscope.

Présents : Megève - Massilia curling club – Charleville Mezières – Besançon skating club – Saint Pierre- Nice Côte d'Azur Patinage

Représentés : Viry curling club- Les Contamines Montjoie curling club – Pralognan – Strasbourg par Alain Contat ; Curling club de Saint Gervais – Albertville OGC – Valence patinage artistique – Lyon curling club par Alain Arnod.

La commission de vérification des pouvoirs, composée de Patrick Boez et Alain Arnod-Prin constate la présence ou la représentation de 14 clubs sur 18 représentant 31 droits de vote sur les 38 existants et déclare que l'assemblée peut valablement délibérer.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président demande que soit observé un moment de recueillement à la mémoire de Jean-François Brasier, qui nous a quitté en octobre 2007.

Le procès verbal de l'assemblée générale 2007 est adopté à l'unanimité.

Le président présente son rapport moral pour la saison 2007/2008 :

RAPPORT MORAL 2008

18 clubs pour 277 licenciés, soit une augmentation de près de 20% de nos effectifs, et l'annonce de la création des clubs d'Avignon et Castres ;

La cinquième place mondiale pour nos garçons, avec à la clef un billet pour Vancouver, la septième pour notre double mixte et le challenge mondial du fair-play pour Thomas Dufour ;

L'arrivée de la relève, tant chez les messieurs que chez les dames, avec une équipe garçons compétitive à Besançon renforcée par des éléments Mégevans, des juniors garçons prometteurs à Saint-Gervais, une nouvelle équipe Bisontine dans la même catégorie, et les filles du même club qui progressent à grands pas. Sans oublier ceux de nos équipes seniors actuelles susceptibles de continuer leur brillant parcours. En une année, l'avenir s'est éclairci.

Il ne nous manque plus que les indispensables structures d'accueil, mais certains projets de halles devraient bientôt aboutir.

Et, cerise sur le gâteau, l'octroi par la Fédération, sur proposition de son Président, de l'Oscar de la glace à notre équipe nationale messieurs.

La commission sportive nationale s'est réunie à 4 reprises cette année. Elle a assuré l'organisation des compétitions nationales, qui cette saison encore se sont toutes déroulées à Genève, faute de candidatures de clubs Français : Coupe de France, championnat de France double mixte, challenge national mixte, championnats de France messieurs, dames et juniors.

Elle a également prêté les pierres fédérales aux clubs Français organisateurs de tournois internationaux, et assuré leur transport.

Elle a aidé les juniors à participer au stage estival de Füssen, organisé par la WCF.

Elle a suivi les projets de construction de halles de curling de Besançon, Béthune et du Sundgau, ainsi que celui d'une piste sur la nouvelle patinoire de Marseille.

Elle a fourni gratuitement du matériel (balais, semelles de glisse et anti glisses) aux clubs qui en ont fait la demande, ainsi que cédé à titre gracieux un jeu de pierres au club de Saint-Pierre et Miquelon.

Elle a informé très régulièrement les clubs grâce à la l' »info aux clubs » et au site internet animé par Patrick Boez, ainsi qu'au travers de « directs » durant les championnats internationaux.

Elle a accompagné le développement du curling en fauteuil.

Elle a représenté la France auprès des instances internationales, et son président a été nommé ambassadeur international du curling par le Royal Caledonian Curling Club.

Elle a acquis quelques recettes supplémentaires à son budget en louant un jeu de pierres pour des animations et obtenu 10000 \$ d'aide de la Fédération mondiale pour la saison 2007/2008, 12000 \$ pour 2008/2009.

Elle a proposé d'organiser un championnat d'Europe en 2011 à Nice.

Elle a mis en place une stratégie pour acquérir 6 jeux de pierres fédérales neuves.

Au niveau international nos équipes ont obtenu des résultats probants pour ce qui concerne les messieurs (7^{ème} Européens et 5^{ème} mondiaux) et le double mixte (7^{ème} mondial).

Pour ce qui est des dames et des juniors, la situation se présente moins bien, avec deux nouveaux échecs pour la remontée en groupe A européen pour les unes et l'accession en groupe A mondial pour les autres. Nos juniors filles, pour leur première participation à un challenge Européen junior ont cependant laissé une très bonne impression, terminant quatrième de la compétition.

Je terminerais ce rapport par un tour d'horizon des licences :

La ligue Alsace compte 28 membres, avec 16 pour Strasbourg (+3) et 12 pour Mulhouse (+9).

31 licenciés en France-Comté, 26 à Besançon (+5) et 5 à Haut-Jura (+1)

En Ile de France Viry-Essonne gagne 5 unités avec 19 membres.

Béthune (Ligue Nord – Pas de Calais) stagne avec... 1 seul membre.

Paca gagne 17 licences, 15 à Nice, nouveau club et 2 à Marseille (20 licenciés)

Avec 114 membres pour 8 clubs, la ligue Rhône Alpes demeure la plus importante en nombre, tout en ne progressant que de 9 unités : 10 pour Valence (=), 10 pour Lyon (-1), 4 pour

Albertville (=), 6 pour Pralognan (-1) 20 pour Chamonix (+1), 27 pour Saint Gervais (-1) et pour Megève (+12) et 14 pour les Contamines (-1).

Saint-Pierre quant à lui demeure le club accueillant le plus de membres, avec 45 licenciés (+1).

Au total 187 hommes, 55 femmes (-5) et seulement 35 jeunes (+1), dont 25 garçons et 10 filles.

Je vous remercie de votre attention.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Bien que n'étant pas inscrites à l'ordre du jour, établi sur le même modèle pour toutes les disciplines par le secrétariat fédéral, trois résolutions proposées aux clubs préalablement à l'assemblée générale sont mises au vote :

1) Prise en charge du transport des pierres prêtées aux clubs organisateurs de tournois internationaux. Le président et le Trésorier, Marc Lérale-Alexandre exposent que ces frais de transport représentaient il y a encore quelques saisons une somme de 1500 €, soit environ 8,5% du budget de la commission sportive nationale.

Depuis 3 saisons cette somme n'a fait que croître, en raison de l'augmentation du coût du transport routier et de l'organisation de tournois supplémentaires. Elle atteindrait aujourd'hui un montant estimé de 7500 €, soit 37,5% du budget actuel. En l'additionnant à celles consacrées à l'organisation des compétitions nationales et aux frais de fonctionnement, on s'aperçoit que la commission n'a plus de moyens à consacrer directement au sport. Certains clubs, comme Strasbourg, ont d'ailleurs décidé dès cette année de prendre ces coûts à leur charge, assurant eux même le transport des pierres nécessaires à leur tournoi.

La résolution mise aux voix propose la prise en charge desdits transports directement par les clubs, une somme de 1500 € qui sera redistribuée au prorata des coûts de chacun, y restant consacrée dans le budget.

Compte tenu de l'absence d'un certain nombre de clubs organisateurs de tournois, et du fait que tous n'ont pas donné d'instructions à leurs mandatés, le président propose un vote nominatif, les clubs organisateurs de tournois n'ayant pas donné d'ordre étant considérés comme opposés.

Le résultat du vote est le suivant :

Contre : Viry- Megève – Les Contamines – Valence et Pralognan.

Pour : Saint Gervais – Albertville – Lyon – Marseille – Charleville – Besançon – Strasbourg – Nice.

Abstention : Saint Pierre

La résolution est adoptée par 8 voix pour – 5 contre et une abstention.

2) Aide financière aux équipes de France mixte et vétérans, pour un montant global de 2000 €; soit 1000 € par équipe si les deux participent à leur championnat international respectif ou 2000 € à celle qui participe. Ces formations ne sont en effet pas prises en charge par la direction technique nationale, leurs championnats n'étant pas qualificatif pour un mondial ou les Jeux Olympiques.

Le président précise qu'il est en porte-à-faux pour porter cette proposition, son équipe participant cette année au championnat d'Europe mixte.

La résolution est adoptée par 13 voix pour, une contre, Saint Gervais, qui motive son vote en demandant que ces sommes soient consacrées aux juniors.

Alain Contat rappelle qu'à ce jour les juniors ont toujours été prioritairement pris en charge tant par la commission que par la DTN, avec notamment des aides personnalisées et les sommes allouées par la WCF dans le cadre de son programme d'assistance au développement, et que cette politique d'aide aux juniors (35 licenciés) perdurera.

3) Création d'un championnat de France des clubs :

Il est proposé d'instaurer un championnat de France des clubs, selon les modalités suivantes :

Le classement de ce championnat sera établi selon les participations des clubs aux tournois internationaux Français et de la performance de leur équipe la mieux classée lors de chaque tournoi.

- a- Participation : Elle sera récompensée par des points au prorata du nombre de licenciés du club. Un club de 4 membres jouant un tournoi Français se verra attribuer 10 points. Un club de 32 membres qui n'enverrait qu'une équipe au même tournoi serait crédité de 1,25 points. Si deux de ses équipes participent 2,50 points ...
- b- Classement : Seule la meilleure équipe du club participant rapportera des points à son association. Ces points seront fonction du nombre d'équipes engagées. Ainsi, pour un tournoi comportant 32 équipes, 32 points seront attribués pour la première place, 31 pour la deuxième etc.
- c- Le classement du championnat de France des clubs sera publié à l'issue de chaque tournoi Français.
- d- A la fin de la saison, le club classé premier sera déclaré champion de France des clubs, recevra le trophée correspondant, remis en jeu chaque saison et une somme de 500 €. Le second percevra 300 € le troisième 200 €

Pourquoi nommer cette compétition championnat de France des clubs, au risque de créer une confusion avec les championnats de France par équipes ?

Il est difficile de croire qu'il puisse y avoir confusion entre les deux formules, l'une concernant les équipes de clubs et ouvrant droit aux pré- qualifications pour les rendez-vous internationaux, l'autre concernant l'intégralité d'une association, qui peut être représentée d'une fois sur l'autre par des formations différentes.

La dénomination « champion de France » est un atout supplémentaire dans la recherche de financements, tant publics que privés.

La résolution est adoptée par 13 voix, Saint-Pierre s'abstenant.

Les clubs de Saint Gervais et Megève demandent qu'une attention toute particulière soit apportée à l'établissement du classement de cette compétition.

Questions posées par les groupements affiliés :

Le club des Contamines-Montjoie pose la question suivante :

« Ne serait il pas possible de distinguer les deux compétitions majeures du curling Français, la Coupe de France et le championnat de France.

Dans la position actuelle, et avec la venue de nouveaux clubs, si la Coupe reste qualificative pour le championnat, il semblerait que nous allons directement vers un championnat de type groupe A et omission du groupe B »

Le président répond que la Coupe et le championnat sont déjà deux épreuves distinctes. Mais la Coupe sert également de phase qualificative pour le championnat, sans pour autant rendre obligatoire la participation à ce dernier d'une équipe classée dans les places qualificatives. Le règlement sportif national prévoit d'ailleurs ce cas de figure, remplaçant automatiquement une équipe ne souhaitant pas participer au championnat par sa suivante au classement.

Depuis 1999 nous sommes revenus à l'ancien système, qui avait fait ses preuves, intervertissant simplement les dates des deux compétitions, afin que le championnat, qualifiant généralement son vainqueur pour le championnat d'Europe, ne se situe pas à quelques semaines de celui-ci.

Il rappelle également que depuis 1999, nous n'avons eu qu'une seule fois recours à un premier tour du championnat (messieurs) compte tenu de la faible participation à la Coupe de France, qui n'a quasiment jamais regroupé plus de 8 équipes.

Une inscription directe au tour final du championnat pourrait nuire à la qualité sportive de l'épreuve, et à imaginer l'inscription d'une douzaine d'équipes, devrait s'étaler sur une semaine, avec des coûts conséquents tant pour les organisateurs que pour les participants.

Pour autant, la formule actuelle n'exclut aucune formation, et il n'existe pas (encore) de groupes A et B. Si tel devait un jour être le cas, cela ne ferait que prouver la bonne santé de notre discipline.

Enfin tout club partageant le sentiment exprimé par cette question peut saisir l'assemblée générale pour proposer un tel changement de règlement. La prochaine aura lieu à Marseille les 13 et 14 juin 2009.

Aucune candidature d'un club ou d'un site Français ne nous est parvenue pour l'organisation des compétitions nationales. Pralognan, un temps sur les rangs pour accueillir la Coupe de France a du renoncer face aux exigences de l'exploitant privé de la patinoire locale. La commission ayant pris soin de réserver des dates à Genève au cas où, il est proposé de jouer à la halle de Tivoli les compétitions suivantes :

31 octobre au 2 novembre : Coupe de France ou championnat de France double mixte.

Cette date est retenue pour le championnat de France double mixte.

7 au 9 novembre Coupe de France

28 au 30 novembre : 1^{er} tour du championnat (si nécessaire)

20 au 22 février 2009 : Tour final du championnat de France.

Aucune date ni lieu ne sont arrêtés pour les challenges nationaux mixte et vétérans. Ils dépendront du nombre de formations inscrites pour ces compétitions.

Le calendrier pour la saison 2008/2009 est le suivant :

Programme de la saison 2008/2009

SEPTEMBRE 2008

19 au 21 TOURNOI INTERNATIONAL DU HAUT-JURA
20 au 27 CHAMPIONNAT D'EUROPE MIXTE

OCTOBRE 2008

17 au 19 TOURNOI INTERNATIONAL DE CHAMONIX
31 au 02 novembre CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE MIXTE

NOVEMBRE 2008

7 au 9 COUPE DE FRANCE
15 et 16 TOURNOI INTERNATIONAL DU MONT BLANC – SAINT GERVAIS
28 au 30 1^{ER} TOUR DU CHAMPIONNAT DE FRANCE (si nécessaire)

DECEMBRE 2008

6 au 13 CHAMPIONNATS D'EUROPE à ÖRNSKÖLDSVIK (Suède)

JANVIER 2009

3 au 7 CHALLENGE EUROPEEN JUNIORS à TAARNBY (Danemark) – Dates à
 confirmer
9 au 11 CHALLENGE SULPICE – MEGEVE
17 et 18 TOURNOI INTERNATIONAL OPEN AIR DES CONTAMINES

FEVRIER 2009

20 au 22 CHAMPIONNATS DE FRANCE - TOUR FINAL

MARS 2009

5 au 15 CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS – VANCOUVER (Canada)
21 au 29 CHAMPIONNAT DU MONDE DAMES – GANGNEUNG (Corée)

AVRIL 2009

4 au 12 CHAMPIONNAT DU MONDE MESSIEURS – MONCTON (Canada)
17 au 25 CHAMPIONNAT DU MONDE DOUBLE MIXTE- CORTINA (Italie) – Dates à
 confirmer
25 au 2 mai CHAMPIONNATS DU MONDE VETERANS – NASEBY (Nouvelle Zélande) –
 Dates à confirmer
..... TOURNOI INTERNATIONAL DE BESANCON
..... TOURNOI INTERNATIONAL DE STRASBOURG

MAI 2009

..... TOURNOI INTERNATIONAL DE SAINT PIERRE
..... VIRY CUP INTERNATIONALE

LES DATES DU TOURNOI INTERNATIONAL DE VALENCE NE SONT PAS CONNUES A CE JOUR
LES LIEUX ET DATES DES CHALLENGES NATIONAUX MIXTE ET VETERANS NE SONT PAS FIXES

Aux questions diverses, Marc Lerale-Alexandre expose la situation des divers projets de halles suivis par la commission. Lors de la dernière réunion avec la municipalité de Besançon, le principe de la construction d'une halle a été retenu. La phase suivante consiste à déterminer l'endroit où elle se situera, et les études portent dès à présent sur soit une friche industrielle, soit une création. A Béthune, la municipalité ayant changé récemment, le dossier est à reprendre à zéro. Dans le Sundgau, les investisseurs privés ne prendront une décision qu'après étude de rentabilité.

Alain Contat présente également un projet très avancé, incluant une halle de curling, et pour lequel aucun contact n'a été pris avec la commission. Il s'agit du « Victory Park » de Calais. D'autres « Victory Parks » pourraient voir le jour à Lille, Nantes et Lyon. Marc Lerale-Alexandre est chargé de prendre contact avec les concepteurs de ces projets.

André Jouvent sera très prochainement nommé par la DTN responsable du développement du curling en fauteuil, sur proposition de la CSN.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h15.

1^{er} TOURNOI INTERNATIONAL DE VALENCE

Le premier tournoi international de Valence s'est déroulé les 7 et 8 juin, et a donné les résultats suivants :

1) Bec Aubagne – 2) Mont Blanc – 3) Les Contamines 1 – 4) Les Contamines 2 – 5) Ice master – 6) White magic – 7) Pralognan – 8) Viry Chatillon – 9) Pianalto – 10) Beta Aubagne 11) Valence les mordus – 12) Saint-Gervais

CHAMPIONNAT D'EUROPE 2011 A NICE ?

Le bureau exécutif de la Fédération française des Sports de Glace a retenu le principe de la possibilité de l'organisation des championnats d'Europe 2011 à Nice. Lors d'une prochaine rencontre le président Gailhaguet et Monsieur Christian Estrosi, maire de Nice aborderont ce sujet. L'adjoint aux sports de la ville, Monsieur Veissière, s'est récemment déclaré favorable à ce projet.

ACHAT DE PIERRES FEDERALES

Le bureau exécutif a donné son accord à la CSN curling pour contracter un prêt de 19000 € sur 5 ans auprès de la WCF, afin de compléter le budget existant (26000 €) pour acquérir 6 jeux de pierres fédérales neuves. Ce prêt sera garanti auprès de l'instance mondiale par la Fédération Française des Sports de Glace.



Fédération Française des Sports de Glace
 6, avenue du Professeur André Lemierre
 75020 – PARIS

Commission Sportive Nationale de Curling

COUPE DE FRANCE SENIORS MESSIEURS ET DAMES COUPE DE FRANCE JUNIORS GARCONS ET FILLES 2008

Organisées par la Commission Sportive Nationale de Curling

**HALLE DE CURLING DE GENEVE TIVOLI
 7-8-9 novembre 2008**

FICHE D'INSCRIPTION

(Une fiche par équipe)

NOM DU CLUB :

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE L'EQUIPE POUR L'ENVOI DES CONVOCATIONS:

CATEGORIE (Rayez les mentions inutiles)

SENIORS MESSIEURS
 JUNIORS GARCONS

SENIORS DAMES
 JUNIORS FILLES

Nés avant le 30/06/87
 Nés entre le 01/07/87 et le 30/06/92

Les CADETS et CADETTES désirant participer en JUNIORS doivent être nés entre le 01/07/92 et le 30/06/95.

ATTENTION : Tout participant désirant jouer dans la catégorie supérieure devra être titulaire d'une **licence avec surclassement**.

NOM DE L'EQUIPE

(Si plusieurs formations du même club dans la même catégorie)

NOM DU JOUEUR	DATE DE NAISSANCE	LIC. N°	CLUB
---------------	-------------------	---------	------

N° 1	email :
N° 2	email :
N° 3	email :
N° 4	email :
N° 5	email :

SKIP

Signature du Président et cachet du club

INSTRUCTIONS IMPORTANTES PAGE SUIVANTE

.....

Président : Alain CONTAT 21 bis, av. des Commandos d'Afrique 83980 – LE LAVANDOU Tel : 04 94 46 57 23 Mobile : 06 72 15 62 26 Alain.contat@worldonline.fr	Secrétaire : Alain ARNOD-PRIN 1, rue Antoine Polotti 38130 – ECHIROLLES Tel/Fax : 04 76 09 10 59 arnodprin@wanadoo.fr	Trésorier : Marc LERALE ALEXANDRE Résidence Le Montana 128 b, rue de Belfort 25000 – BESANCON Tel : 03 81 47 01 78 Fax : 03 81 41 37 30 Marc.lerale-alexandre@wanadoo.fr
---	---	--

INSTRUCTIONS IMPORTANTES COUPE DE FRANCE 2008

1. La fiche d'inscription (une par équipe) convenablement et lisiblement remplie, sera postée **sous pli recommandé avec accusé de réception, au plus tard le :**

06 septembre 2008 - Le cachet de la poste faisant foi -

A l'adresse du Président de la Commission Sportive Nationale :

Alain CONTAT
21 bis, avenue des Commandos d'Afrique
83980 – LE LAVANDOU

Aucune inscription ne sera enregistrée après cette date. Pas d'inscription par téléphone ou par fax.

2. Le prix de l'inscription est fixé à 100 €uros par équipe seniors. Elle est gratuite pour les équipes juniors. Le règlement devra être joint à la fiche d'inscription.

3. Les capitaines d'équipes présenteront les licences **COMPETITION 2008/2009** de leurs joueurs avant le premier match. Seuls pourront participer les joueurs dûment licenciés ; chaque équipe devra être composée d'un minimum de 4 joueurs à l'entame du premier match.

Les équipes pourront être formées par des joueurs licenciés à des clubs différents, aux conditions expresses suivantes :

REGLES DE COMPETITION - Article 5 : “ Une équipe devra comporter au moins deux joueurs du club sous le nom duquel elle est inscrite, auxquels pourront s'adjoindre deux ou trois joueurs de deux autres clubs au maximum, avec l'accord écrit des Présidents des clubs concernés (Club accueillant et clubs prêteurs). La composition définitive de l'équipe (y compris remplaçant éventuel) sera celle notée sur la première feuille de match.

4. Chaque équipe s'engage, par son inscription, au respect des règles de jeu en vigueur.

5. Le règlement particulier de la compétition, établi par catégories en fonction du nombre d'équipes inscrites, sera adressé au responsable de chaque équipe à compter du 14 septembre 2008.

6. Les tirages au sort des groupes, poules, ordres de jeu etc. seront effectués publiquement, un délégué de chaque club pouvant y participer.

7. Les 8 premières équipes de chaque catégorie seront qualifiées pour disputer le premier tour des Championnats de France 2009.

Si le nombre d'équipes participantes dans la catégorie était inférieur à 9, les 5 premières équipes seront qualifiées pour le deuxième tour.

8. La Coupe de France est une compétition à part entière. Si une équipe ne désire pas participer au Championnat de France de sa catégorie, elle devra en avvertir les arbitres avant le début de la compétition.

Toutes informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de la CSNC.



Fédération Française des Sports de Glace
 6, avenue du Professeur André Lemierre
 75020 – PARIS

Commission Sportive Nationale de Curling
CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE MIXTE
2008

Organisées par la Commission Sportive Nationale de Curling

HALLE DE CURLING DE GENEVE TIVOLI
31 octobre – 1 et 2 novembre 2008

FICHE D'INSCRIPTION
 (Une fiche par équipe)

NOM DU CLUB :
 NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE L'EQUIPE POUR L'ENVOI DES CONVOCATIONS:

.....

NOM DE L'EQUIPE

(si plusieurs formations du même club dans la même catégorie)

.....

	NOM DU JOUEUR	DATE DE NAISSANCE	LIC. N°	CLUB
--	---------------	-------------------	---------	------

N° 1email :

N° 2email :

Signature du Président et cachet du club

INSTRUCTIONS IMPORTANTES PAGE SUIVANTE

.....

Président : Alain CONTAT
 21 bis, av. des Commandos d'Afrique
 83980 – LE LAVANDOU
 Tel : 04 94 46 57 23
 Mobile : 06 72 15 62 26
Alain.contat@worldonline.fr

Secrétaire : Alain ARNOD-PRIN
 1, rue Antoine Polotti
 38130 – ECHIROLLES
 Tel/Fax : 04 76 09 10 59
arnodprin@wanadoo.fr

Trésorier : Marc LERALE ALEXANDRE
 Résidence Le Montana
 128 b, rue de Belfort
 25000 – BESANCON
 Tel : 03 81 47 01 78
 Fax : 03 81 41 37 30

<p style="text-align: center;">INSTRUCTIONS IMPORTANTES CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLE MIXTE 2008</p>

1. La fiche d'inscription (une par équipe) convenablement et lisiblement remplie, sera postée **sous pli recommandé avec accusé de réception, au plus tard le :**

06 septembre 2008- Le cachet de la poste faisant foi -

A l'adresse du Président de la Commission Sportive Nationale :

Alain CONTAT
21 bis, avenue des Commandos d'Afrique
83980 – LE LAVANDOU

Aucune inscription ne sera enregistrée après cette date. Pas d'inscription par téléphone ou par fax.

2. Le prix de l'inscription est fixé à 100 €uros par équipe .Le règlement devra être joint à la fiche d'inscription.

3. Les capitaines d'équipes présenteront les licences **COMPETITION 2008/2009** de leurs joueurs avant le premier match. Seuls pourront participer les joueurs dûment licenciés ; chaque équipe devra être composée de 2 joueurs, un homme et une femme.

Les équipes pourront être formées par des joueurs licenciés à des clubs différents, aux conditions expresses suivantes :

4. Chaque équipe s'engage, par son inscription, au respect des règles de jeu en vigueur.

5. Le règlement particulier de la compétition, établi en fonction du nombre d'équipes inscrites, sera adressé au responsable de chaque équipe à compter du 14 septembre 2008.

6. Les tirages au sort des groupes, poules, ordres de jeu etc. seront effectués publiquement, un délégué de chaque club pouvant y participer.

7. L'équipe championne de France sera proposée par la CSN à la DTN pour représenter la France aux championnats du monde double mixte qui se dérouleront à Cortina (Italie)du 17 au 25 avril 2009 (dates à confirmer).

Toutes informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de la CSNC



Fédération Française des Sports de Glace
 6, avenue de Professeur André Lemierre
 75020 – PARIS

Commission Sportive Nationale de Curling

SELECTION POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE VETERANS DE NASEBY (NOUVELLE ZELANDE)

Du 23 avril au 3 mai 2009

FICHE D'INSCRIPTION

(Une fiche par équipe à retourner avant le 6 septembre 2008)

NOM DU CLUB :

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE L'EQUIPE POUR L'ENVOI DES CONVOCATIONS:

.....

	NOM DU JOUEUR	DATE DE NAISSANCE	LIC. N°	CLUB	
N° 1	email :
N° 2	email :
N° 3	email :
N° 4	email :
N° 5	email :
SKIP				

Signature du Président et cachet du club

- * Les joueurs devront être âgés de 50 ans au moins au 30 juin 2008.
- * Si une seule équipe s'inscrit, elle représentera la France aux mondiaux vétérans
- * En cas d'inscriptions multiples, une compétition de sélection sera organisée par la commission sportive. Son format dépendra du nombre d'équipes engagées.

.....

Président : Alain CONTAT
 21 bis, av. des Commandos d'Afrique
 83980 – LE LAVANDOU
 Tel /Fax : 04 94 46 57 23
 Mobile : 06 72 15 62 26
Alain.contat@worldonline.fr

Secrétaire : Alain ARNOD-PRIN
 1, rue Antoine Polotti
 38130 – ECHIROLLES
 Tel : 04 76 09 10 59
 Fax 04 76 48 93 98
arnodprin@wanadoo.fr

Trésorier : Marc LERALE ALEXANDRE
 Résidence Le Montana
 128 b, rue de Belfort
 25000 – BESANCON
 Tel : 03 81 47 01 78
 Fax : 03 81 41 37 30
Marc.lerale-alexandre@wanadoo.fr



Fédération Française des Sports de Glace
6, avenue du Professeur André Lemierre
75020 – PARIS

Commission Sportive Nationale de Curling

SELECTION POUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE MIXTES 2009

Dates et lieu à préciser

FICHE D'INSCRIPTION

(Une fiche par équipe à retourner avant le 6 septembre 2008)

NOM DU CLUB :

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE L'EQUIPE POUR L'ENVOI DES CONVOCATIONS:

.....
.....

	NOM DU JOUEUR	DATE DE NAISSANCE	LIC. N°	CLUB	
N° 1	email :
N° 2	email :
N° 3	email :
N° 4	email :
N° 5	email :
N° 6	email

SKIP

Signature du Président et cachet du club

* Si une seule équipe s'inscrit, elle représentera la France au championnat d'Europe mixte 2009.

* En cas d'inscriptions multiples, une compétition de sélection sera organisée par la commission sportive. Son format dépendra du nombre d'équipes engagées.

.....
Président : Alain CONTAT
21 bis, av. des Commandos d'Afrique
83980 – LE LAVANDOU
Tel /Fax : 04 94 46 57 23
Mobile : 06 72 15 62 26
Alain.contat@worldonline.fr

Secrétaire : Alain ARNOD-PRIN
1, rue Antoine Polotti
38130 – ECHIROLLES
Tel : 04 76 09 10 59
Fax 04 76 48 93 98
arnodprin@wanadoo.fr

Trésorier : Marc LERALE ALEXANDRE
Résidence Le Montana
128 b, rue de Belfort
25000 – BESANCON
Tel : 03 81 47 01 78
Fax : 03 81 41 37 30
Marc.lerale-alexandre@wanadoo.fr